

Syndicat National Indépendant de la Recherche Scientifique

et de l'Enseignement Supérieur

SNIRS-CFE-CGC



La lettre du Secrétaire général

N°6 janvier 2024

Chère Madame, cher Monsieur,



J'espère que les vacances de Noël se sont bien passées et que vous avez pu profiter d'un moment de détente indispensable. Le printemps s'annonce en effet difficile à plus d'un titre.

La maigre, pour ne pas dire indécente, augmentation de nos traitements, à partir de janvier 2024, ne compensera pas l'inflation qui mine notre pouvoir d'achat depuis des années et rend nos métiers de moins en moins attractifs.

Dans le cadre du remaniement ministériel qui vient d'avoir lieu, le Président de la République et le Premier ministre ont renouvelé leur confiance à notre ministre de tutelle, Sylvie Retailleau, qui avait, semble-t-il, proposé sa démission au cours de mois de décembre. Ce maintien est cohérent avec le discours présidentiel du 7 décembre dernier. Le délai de dix-huit mois imposé par le chef de l'Etat pour « révolutionner » le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur aurait été difficile à tenir avec un changement d'équipe rue Descartes.

Pour autant, il n'y aura, je le crains, aucun souffle nouveau, aucune inflexion car, ne l'oublions pas, toute action politique nécessite des crédits budgétaires et le budget 2024 a été voté à l'automne 2023 grâce au 49-3. Dans le contexte de déficit et d'endettement qui est le nôtre, on ne voit pas les marges de manœuvres dont dispose notre ministre. Il faut donc s'attendre à des discours, avec effets d'annonce.

Comme dans les numéros précédents de cette lettre, vous pourrez lire, dans les pages intérieures, notre dossier consacré au discours du Président de la République, tenu le 7 décembre dernier. Nous en avons extrait quelques passages qui témoignent de sa volonté de poursuivre la remise en cause de nos statuts et la politique de saupoudrage différencié des crédits. Nous avons écrit aux députés et aux sénateurs membres des commissions concernées par l'ESR pour leur indiquer notre opposition avec les orientations définies par Emmanuel Macron.

En vous souhaitant une bonne année 2024, je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Laurent Coste
Professeur des Universités
Membre du CNESER
Secrétaire général du SNIRS-CFE-CGC

EXTRAITS DU DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LORS DE LA RÉCEPTION POUR L'AVENIR DE LA RECHERCHE FRANÇAISE.

Nous avons indiqué en marge quelques réflexions suscitées par le discours présidentiel dont le texte intégral figure sur le site de l'Élysée.

Nous nous retrouvons au terme d'une année faste pour la science française, je pense évidemment à nos prix Nobel*.... Ceci montre, si besoin était de le rappeler, que la France est un grand pays de recherche et doit le demeurer.... Ce premier combat pour la science et la recherche est absolument fondamental, je le disais, il convient de l'éclairer pour attirer de plus en plus de jeunes à le rejoindre*.

* Ils sont partis à l'étranger !

* Avec de meilleures conditions de travail et des salaires réévalués !

Le principe même de l'ARN messenger, ce sont des Français, d'ailleurs primés pour cela qu'ils l'avaient découverts. La question, c'est comment, à un moment donné, on a perdu le fil et on n'a pas réussi à garder chez nous, en tous cas pour être au cœur de cette compétition et de cette excellence*.

* Toujours le financement !

Nous avons pendant plus de deux décennies eu un désinvestissement trop important sur notre recherche, qui s'est traduit d'ailleurs par des reculs dans plusieurs disciplines sur les publications, des classements qui se sont dégradés et donc, si je devais regarder les difficultés structurelles qu'on a trouvé en 2017, c'est d'abord un sous-investissement chronique dans notre recherche*.

* Du fait des gouvernements successifs. Qui est ministre de 2014 à 2016 et président depuis 2017 ?

Alors, ... je veux vraiment saluer le travail de Frédérique VIDAL, et puis de Sylvie RETAILLEAU et avec elles, l'ensemble d'entre vous ... D'abord, on a, je crois collectivement renforcé nos sites universitaires avec la loi ORE, accéléré la logique d'investissement sur les sites universitaires qui avaient été lancés depuis 10 ans ... Et ça, c'est une dynamique qui a payé ces dernières années, on l'a vu avec une amélioration dans les grands classements internationaux*.

* Si on fusionne des établissements, on améliore mathématiquement le rang de classement !

Ensuite, on a engagé de vrais moyens publics au service de la recherche pour inverser la tendance de fond... La loi de programmation de la recherche a été promulguée en décembre 2020. Alors, elle est insuffisamment prise en compte dans les classements parce qu'il y a toujours un effet de retard de deux ans. Elle commence à se déclinier en 21. Mais elle apporte sur sa trajectoire 25 milliards d'euros de plus dans notre recherche sur 10 ans*.

* Une grande partie a été absorbée par la forte inflation de 2022 et 2023...

Maintenant, je pense qu'il y a encore beaucoup de choses qui ne sont pas satisfaisantes.

Nous avons une spécificité française qui tient à la coexistence de plusieurs institutions de différentes natures : des organismes nationaux de recherche, des universités, des grandes écoles, des établissements d'enseignement supérieur... on ne tire toujours pas assez conséquence des évaluations*. Et ça, c'est une réalité. Et la maladie de l'évaluation que j'évoquais ou ces faibles conséquences tirées, ça reste vrai aujourd'hui, il faut être clair... Du coup, maintenant, que faire pour regarder l'avenir et ensemble le bâtir ?

* Aucune amélioration en perspectives, bien au contraire

. C'est pourquoi j'ai pris la décision d'installer un Conseil présidentiel de la science, installé aujourd'hui. ... L'objectif est qu'au plus haut niveau, ce Conseil m'aide dans l'orientation, l'alerte et le suivi des décisions prises*.

* Selon la constitution de 1958, c'est le gouvernement et non le Président qui conduit la politique de la Nation.

J'ai décrit ce qui ne fonctionnait pas et je pense que pour ce faire, il nous faut, et pour moi, le bon pas de temps, ce sont les 18 prochains mois* ; c'est-à-dire que là, il nous faut finir les propositions. On a le rapport GILLET qui est une première étape. ... Mais pour moi, d'ici à 18 mois, il faut qu'on ait, sur tout ce que je vais dire, essayer d'avoir mené la transformation. 18 mois me semblent réalistes et ambitieux...

* Toujours la précipitation, la pression, le stress liés à la verticalité du pouvoir

Dans la clarification du rôle et donc de nos organisations, la première, c'est au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de créer une vraie fonction de pilotage et de stratégie ... Si on regarde avec honnêteté ce qui a été fait après la réforme de l'autonomie des universités de 2008, le fait que très peu de conséquences aient été tirées sur l'administration centrale, fait que nous avons très peu fait de l'autonomie*.

* Fausse autonomie avec des universités dépendant des financements insuffisants de l'Etat (exemple : GVT non compensé, hausse des salaires non compensée.

[Autre] élément, nos organismes nationaux de recherche. Je souhaite que nous réussissions à transformer nos grands organismes nationaux de recherche en de vraies agences de programmes*.

* Est-ce vraiment leur rôle ?

La ministre m'a interdit de prononcer le mot statut. ... Et moi, je suis incapable de dire au fond s'il faudrait 100 % de temps de recherche pour la même personne tout au long de sa vie, et c'est sans doute une stupidité absolue de notre système. ... Les choses selon les disciplines, selon sa vie, ses choix font qu'on a peut-être à un moment envie de faire plus d'enseignement, plus de recherche, plus de clinique. Les statuts* ne sont pas des protections aujourd'hui, ce sont devenus des éléments de complexité. Donc moi, je vous invite très sincèrement, vous êtes beaucoup plus intelligents que moi, tous dans cette salle, à les changer vous-mêmes. ... Parce que la logique du statut, ne vous trompez pas, elle crée de la rigidité ... aujourd'hui alors créons cette liberté.

* Nouvelle attaque contre nos statuts, comme en 2009. Le statut des enseignants chercheurs est au contraire le garant des libertés académiques.

Tous les organismes et les sites n'iront pas à la même vitesse, même si certains ont déjà commencé à prendre ce virage. Ce qu'on doit bâtir et ça, c'est un intangible, on doit partout avoir un enseignement supérieur de qualité, on doit partout avoir une recherche de qualité mais* on sait que dans des disciplines, on doit accepter la différenciation. ... Mais ce n'est pas vrai qu'on aura la meilleure recherche mondiale compétitive dans tous les domaines, dans toutes les universités et qu'on doit du coup donner tous les moyens identiques à tout le monde ou en quelque sorte faire avancer tout le monde de la même manière. Ce ne serait pas lucide. Et donc commençons dès à présent par confier aux grands organismes de gestion de nos grands programmes thématiques et nos programmes de recherche de France 2030, accélérons la prise de risque, ce qui va permettre à ce qu'il y ait un élément de différenciation pour les meilleurs qui n'ont pas encore assez d'argent public avec la loi de programmation de recherche, laissons d'ici 2025 le temps de prendre toutes les mesures pour mettre en œuvre ces transformations aussi en agence de programmes, mais dès maintenant, donc dans les 18 mois, ce que je veux du CNRS, du CEA, de l'INRAE, de l'INSERM, de l'INRIA, de tous les organismes, du CNES, c'est véritablement d'utiliser cet argent de France 2030 pour les priorités qu'on a déjà définies. Au-delà des crédits qui sont les leurs, d'accélérer sur ces priorités et d'amorcer à marche forcée ce travail de différenciation qui est le leur et de travailler avec les autres organismes, les universités, les écoles et les CHU dans cette direction. De façon similaire, expérimentons avec nos universités pour arriver à construire une autonomie renforcée...

* Le « mais » est capital : mise en concurrence des établissements, avec déjà des financements par étudiant inégaux selon les universités.

Ensuite, tout ça doit s'accompagner évidemment d'une simplification et de plus de confiance pour nos chercheurs. Si on a cette clarté dans l'organisation, si on a justement des unités de gestion clarifiées et une plus grande autonomie de nos universités, en découlera une plus grande simplicité pour nos chercheurs. ...

Puis nous allons multiplier les efforts de financements conjoints sur les infrastructures de recherche*...

* Avec quel financement nouveau ?
Le budget 2024 a été voté en novembre-décembre 2023.

Pour moi, l'automne 2025 est vraiment le point d'aboutissement de ces transformations et de la vision que je viens d'évoquer. ...

CNESER

Après les élections au CNESER, la CFE-CGC a désigné, au titre des Grands Intérêts nationaux (GIN), Laurent Coste et Arnaud Hurel, du bureau national du SNIRS. Lors des deux séances plénières de la fin de l'année 2023, ils ont eu l'occasion de dénoncer le budget 2024 de l'ESR. Par ailleurs, depuis le 9 octobre 2023, Laurent Coste a participé, aux côtés des représentants des autres syndicats, à plusieurs réunions de travail de la commission du CNESER consacrée à l'emploi scientifique et aux conditions d'exercice de la recherche.

Le SNIRS à l'assemblée nationale...

Catherine Brenner et Patricia Duchambon représentaient le SNIRS le 11 octobre 2023 à une réunion de travail à l'Assemblée Nationale avec le député Philippe Berta, (rapporteur du budget 2024 de la recherche, généticien), sur le futur du domaine Santé à la suite du Rapport Gillet. Les représentantes du SNIRS ont évoqué les conditions de travail, l'attractivité des carrières et le renouvellement des personnels d'appui à la recherche, les perspectives des prochaines années s'avérant assez inquiétantes.

Déplacements du Secrétaire général

Du 7 au 9 novembre 2023, le Secrétaire général du SNIRS s'est rendu à l'université de Montpellier, à celle de Paul Valéry et au CNRS. Il a été question des problématiques locales, de l'actualité budgétaire du ministère et des perspectives de développement local du SNIRS. Il a profité de l'installation officielle des référents, Christine Bousquet (CNRS) et Farid Boussama (UM) pour rencontrer Jérôme Vitre, Délégué régional CNRS d'Occitanie-Est et Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier.



Le 5 décembre 2023, Laurent Coste était à l'Université Toulouse-Capitole pour mettre en place la référente SNIRS. Bénédicte Chabanat avait organisé une réunion de présentation du syndicat et le Secrétaire général a remercié les collègues qui avaient participé aux listes du CFE-CGC aux élections du CNESER en 2023.

CNU

La **CFE-CGC** renforce son implantation dans l'enseignement supérieur. La **Liste indépendante soutenue par la CFE-CGC**, présente aux élections du CNU en 22^e section (Histoire moderne et contemporaine, histoire de l'art moderne et contemporain, musicologie) a obtenu 3 sièges de titulaires [Philippe Chassaigne (Université Bordeaux-Montaigne) et Antoine Marie Graziani (Corte) pour le rang A ; Anne-Claire Bonneville, (Institut National des Langues et Civilisations Orientales) pour le rang B] et 3 sièges de suppléants [Odile Moreau (Montpellier III) et Gauthier Aubert (Rennes II) pour le rang A ; Hervé Audéon (CNRS) pour le rang B].

SNIRS-CFE-CGC CNRS 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 Tél : 01.44.96.45.27